

Moisson Montréal inc.

Rapport financier

31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 19
Renseignements complémentaires	
Annexe A – Dons en denrées redistribués	20
Annexe B – Produits et charges par centres d'activité	20 - 21
Annexe C – Ventilation des charges	22
Annexe D – Produits financiers et autres	23

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Moisson Montréal inc.,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Moisson Montréal inc.** (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux autres organismes de ce genre, la Société obtient une partie de ses produits sous forme de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Société et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de dons, de l'excédent des produits (charges) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2022 et 2021, de l'actif aux 31 mars 2022 et 2021 et de l'actif net aux 31 mars 2022 et 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 1

Montréal, Québec
Le 27 mai 2022

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A111328

Résultats

Exercice clos le 31 mars	2022	2021
Approvisionnement alimentaire		
Dons en denrées reçus	100 566 996 \$	122 167 469 \$
Compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire	(4 079 535)	(2 677 301)
Dons en denrées redistribués (annexe A)	(98 648 767)	(117 629 539)
Résultat net – Approvisionnement alimentaire	(2 161 306)	1 860 629
Activités de distribution alimentaire		
Produits		
Dons (annexe B)	5 417 983	7 574 456
Activités de financement (annexe B)	2 725 287	4 424 869
Contributions (annexe B)	352 526	911 585
Location et prestations de services	364 332	447 376
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 15)	310 832	206 729
Produits financiers et autres (annexe D)	14 912	159 026
	9 185 872	13 724 041
Charges (annexe C)		
Opérations		
Entrepôt	1 646 611	1 633 302
Approvisionnement	411 054	406 600
Transport	1 105 763	1 191 327
Entretien du bâtiment	907 339	881 836
Liaison communautaire	138 653	216 353
	4 209 420	4 329 418
Activités de financement (annexe C)	151 790	75 231
Développement des activités et des communications (annexe C)	540 119	504 603
Développement philanthropique (annexe C)	322 015	253 446
Administration (annexe C)		
Direction générale et finances	901 069	747 275
Ressources humaines	368 812	397 099
Frais financiers	8 117	3 895
	1 277 998	1 148 269
	6 501 342	6 310 967
Résultat net – Activités de distribution alimentaire avant autres produits (charges)	2 684 530	7 413 074
Autres produits (charges) (note 17)		
Distributions	248 880	-
Dons	(2 370 880)	(6 730 000)
	(2 122 000)	(6 730 000)
Résultat net – Activités de distribution alimentaire	562 530	683 074
Excédent des produits (charges)	(1 598 776) \$	2 543 703 \$
Total des produits	110 001 748 \$	135 891 510 \$
Total des charges	111 600 524	133 347 807
Excédent des produits (charges)	(1 598 776) \$	2 543 703 \$
Excédent des produits excluant l'approvisionnement alimentaire	562 530 \$	683 074 \$

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

2022

2021

	Affectations internes (note 16)		Non affecté	Total	Total
	Gestion d'immo-bilisations	Investi en immo-bilisations			
Solde au début	1 013 862 \$	2 787 257 \$	5 978 794 \$	9 779 913 \$	7 236 210 \$
Excédent des produits (charges)	-	(181 849)*	(1 416 927)	(1 598 776)	2 543 703
Virement (note 16)	100 000	-	(100 000)	-	-
Investissement en immobilisations	(62 668)	(182 236)	244 904	-	-
Solde à la fin	1 051 194 \$	2 423 172 \$	4 706 771 \$**	8 181 137 \$	9 779 913 \$

* Représenté par :

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

319 142 \$

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

(500 991)

(181 849)\$

** Représenté par :

Stocks de denrées à être redistribués

1 484 352 \$

Autres actifs nets

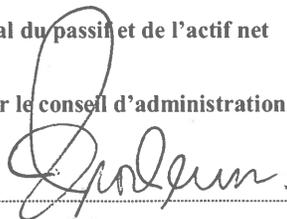
3 222 419

4 706 771 \$

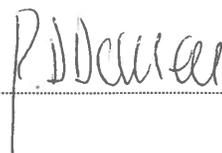
Situation financière

31 mars	2022	2021
Actif à court terme		
Encaisse (note 3)	2 847 418 \$	1 941 213 \$
Débiteurs (note 4)	373 981	267 544
Subvention à recevoir du MAMOT (notes 5 et 13)	48 694	111 710
Stocks de denrées	1 484 352	3 645 658
Frais payés d'avance	50 041	35 451
Portion échéant à court terme de placements (note 6)	1 392 062	813 118
	<u>6 196 548</u>	<u>6 814 694</u>
Subvention à recevoir du MAMOT (notes 5 et 13)	-	48 694
Placements (note 6)	486 190	1 325 476
Placements réservés au support alimentaire des enfants (note 7)	1 174 213	1 132 354
Immobilisations corporelles (note 8)	6 095 308	6 331 776
Immobilisations incorporelles (note 9)	10 914	15 592
	<u>7 766 625</u>	<u>8 853 892</u>
Total de l'actif	<u>13 963 173 \$</u>	<u>15 668 586 \$</u>
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	869 124 \$	914 004 \$
Apports reportés afférents à des projets spécifiques (note 12)	-	65 000
Produits reçus d'avance	6 955	56 800
Portion exigible de la dette à long terme subventionnée (note 13)	48 694	111 710
	<u>924 773</u>	<u>1 147 514</u>
Dette à long terme subventionnée (note 13)	-	48 694
Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants (note 14)	1 174 213	1 132 354
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 15)	3 683 050	3 560 111
	<u>4 857 263</u>	<u>4 741 159</u>
Total du passif	<u>5 782 036</u>	<u>5 888 673</u>
Actif net		
Affectations internes (note 16)		
Gestion d'immobilisations	1 051 194	1 013 862
Investi en immobilisations	2 423 172	2 787 257
Non affecté	4 706 771	5 978 794
	<u>8 181 137</u>	<u>9 779 913</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>13 963 173 \$</u>	<u>15 668 586 \$</u>

Pour le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits (charges)	(1 598 776) \$	2 543 703 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Variation des stocks de denrées	2 161 306	(1 860 629)
Apports reportés afférents aux projets spécifiques constatés à titre de produits (note 12)	(220 169)	(382 718)
Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants constatés à titre de produits (note 14)	(5 000)	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 15)	(319 142)	(218 601)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	500 991	402 526
Dons de placements constatés à titre de produits	(134 931)	(428 622)
Gain sur réalisation de placements compris dans les produits financiers	(10 567)	(19 928)
Variation de la juste valeur marchande des placements	56 361	(78 996)
	430 073	(43 265)
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 20)	(96 226)	652 960
Encaissement d'apports reportés afférents aux projets spécifiques (note 12)	155 169	129 555
Revenus de placements affectés aux apports reportés afférents au support alimentaire des enfants (note 14)	40 343	54 745
	529 359	793 995
Activité de financement		
Encaissement d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles (note 15)	442 081	508 000
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(2 205 364)	(2 378 119)
Réalisation de placements	2 519 500	2 214 563
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(379 371)	(1 338 619)
	(65 235)	(1 502 175)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	906 205	(200 180)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 941 213	2 141 393
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 847 418 \$	1 941 213 \$
Information supplémentaire sans effet sur la trésorerie		
Remboursement des dettes à long terme par le MAMOT – financement	111 710 \$	106 747 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles incluse dans les comptes fournisseurs et charges à payer – investissement	14 159 \$	133 685 \$
Variation de la juste valeur des placements réservés au support alimentaire des enfants et des apports reportés afférents au support alimentaire des enfants – investissement et financement	6 516 \$	63 365 \$

Notes complémentaires**31 mars 2022**

1. Constitution et nature des activités

Moisson Montréal inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés du Québec. La Société travaille à assurer un approvisionnement alimentaire optimal aux organismes communautaires desservant les personnes en difficulté de l'Île de Montréal tout en participant au développement de solutions durables pour favoriser la sécurité alimentaire. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, Moisson Montréal inc. peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

2. Principales méthodes comptables*Référentiel comptable*

La Société applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des apports et des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons et contributions). Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits se rapportant aux activités de financement sont constatés au moment de la tenue de l'événement.

Les produits de location sont constatés mensuellement dès qu'ils sont exigibles.

Les prestations de services sont constatées lorsque les services sont rendus.

Les produits financiers sont constatés au moment où ils sont gagnés.

Dons en denrées reçus et redistribués sous forme de produits alimentaires et compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire

Le fonctionnement de la Société dépend, en grande partie, de dons reçus sous forme de produits alimentaires. Les dons en denrées reçus et redistribués sont pesés et comptabilisés par catégorie d'aliments afin d'en établir la valeur. Le compost, le recyclage et les déchets sont également pesés et comptabilisés selon la même méthode. Les dons sont évalués à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données pour évaluer les denrées reçues, redistribuées ainsi que le compost, le recyclage et les déchets.

Notes complémentaires

31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)*Dons reçus sous forme de fournitures, de services ou de biens*

Les dons reçus sous forme de fournitures, de services ou de biens (dons en nature) sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les apports reçus sous forme de fournitures pour l'exercice 2022 se composent de dons en denrées reçus, de placements en actions cotées en bourse et de dons en services. La juste valeur des dons en denrées reçus est établie à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données. Les placements en actions cotées en bourse sont évalués à la juste valeur du marché boursier au moment du transfert des titres. Les dons en services sont évalués à la valeur réelle que la Société aurait payée sur le marché pour ces services. La juste valeur de ces dons de fournitures, de services ou de biens représente 154 931 \$ en 2022 (448 622 \$ en 2021).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se compose de l'encaisse courante et de l'encaisse à taux progressif.

Stocks de denrées

Les stocks de produits alimentaires sont détenus en transit avant leur distribution. Ils sont évalués à l'aide d'une valeur établie par une firme d'envergure internationale et reconnue dans le domaine de la mesure et de l'analyse de données.

Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût tandis que les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants :

Bâtiment	5 %
Matériel roulant	30 %
Matériel de réfrigération et congélation	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel de bureau et d'entrepôt	20 % et 30 %

Immobilisations incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût tandis que les dons reçus sous forme d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. Les immobilisations incorporelles détenues par la Société sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service pour la Société. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède la valeur résiduelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

Notes complémentaires**31 mars 2022**

2. Principales méthodes comptables (suite)*Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles*

Les montants reçus affectés spécifiquement pour l'achat d'immobilisations corporelles et incorporelles et les dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrés comme apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles et amortis selon la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles correspondantes. Lorsqu'une partie d'un montant affecté peut être utilisée, avec l'accord du donateur, pour couvrir des charges courantes, cette partie de l'apport reporté est alors virée aux produits de l'exercice.

*Instruments financiers**Évaluation*

La Société évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements qu'elle évalue à la juste valeur qui est déterminée selon le cours de clôture au 31 mars 2022 pour les titres cotés en bourse ou à la juste valeur fournie par les gestionnaires pour les autres placements. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans les résultats.

Les actifs financiers de la Société, évalués au coût après amortissement, se composent de l'encaisse, des distributions à recevoir, des autres sommes à recevoir et de la subvention à recevoir du MAMOT.

Les passifs financiers de la Société se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Conversion de devises

La Société utilise la méthode temporelle pour comptabiliser ses opérations conclues en devises. Selon cette méthode, les éléments monétaires sont convertis en cours de clôture, les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine sauf s'ils sont comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au cours de clôture, les postes de résultats sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés. Les gains ou les pertes de change qui résultent de cette conversion sont portés à l'état des résultats.

Notes complémentaires

31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)*Utilisation d'estimations*

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que la détermination de la valeur des denrées et la juste valeur des placements. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Encaisse

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Encaisse	675 069 \$	378 954 \$
Encaisse à taux progressif	<u>2 172 349</u>	<u>1 562 259</u>
	<u>2 847 418 \$</u>	<u>1 941 213 \$</u>

4. Débiteurs

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Distributions à recevoir de la Fondation du Grand Montréal	248 880 \$	- \$
Autres sommes à recevoir	103 120	178 813
Subvention salariale à recevoir	-	25 000
Taxes de vente	<u>21 981</u>	<u>63 731</u>
	<u>373 981 \$</u>	<u>267 544 \$</u>

5. Subvention à recevoir et apports reportés

Le montant de la subvention à recevoir pour le financement des travaux de rénovation entrepris en collaboration avec le CECD représente une somme à recevoir pour le remboursement de la dette à long terme. Ce montant a été comptabilisé initialement à l'actif à long terme afin de constater à l'état des résultats le produit couvrant le remboursement de la dette dans la même période que l'amortissement des immobilisations corporelles et la charge d'intérêts qui s'y rapportent (note 13).

Un montant d'apport reporté a été comptabilisé au passif à long terme en contrepartie du montant de la subvention à recevoir du MAMOT pour le financement des travaux de rénovation entrepris en collaboration avec le CECD afin de constater à l'état des résultats le produit couvrant la dette dans la même période que l'amortissement des immobilisations corporelles et la charge d'intérêts qui s'y rapportent.

Notes complémentaires

31 mars 2022

6. Placements

	2022		2021	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Billets bancaires à taux variables et certificat de placement garanti, taux variant de 1,14 % à 1,95 %, échéant jusqu'en mars 2023	1 385 917 \$	1 392 062 \$	2 089 036 \$	2 137 597 \$
Fonds communs de placement	500 000	486 190	862	997
	1 885 917 \$	1 878 252	2 089 898 \$	2 138 594
Portion échéant à court terme		1 392 062		813 118
		486 190 \$		1 325 476 \$

7. Placements réservés au support alimentaire des enfants

	2022		2021	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Encaisse	43 515 \$	43 515 \$	3 358 \$	3 358 \$
Billet bancaire à taux variable, certificats de placement garanti, taux variant de 2,4 % à 3,27 %, échéant jusqu'en octobre 2024	240 000	242 954	400 009	404 450
Fonds communs de placement	820 817	887 744	665 622	724 546
	1 104 332 \$	1 174 213 \$	1 068 989 \$	1 132 354 \$

Notes complémentaires

31 mars 2022

8. Immobilisations corporelles	2022		2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	1 460 619 \$	- \$	1 460 619 \$
Bâtiment	5 706 264	2 734 130	3 128 561
Matériel roulant	1 127 632	863 422	331 965
Matériel de réfrigération et congélation	1 224 611	698 787	657 280
Matériel informatique	329 883	296 899	25 139
Matériel de bureau et d'entrepôt	1 963 082	1 123 545	728 212
	<u>11 812 091 \$</u>	<u>5 716 783 \$</u>	<u>6 095 308 \$</u>

Aucun amortissement n'a été enregistré sur une partie du matériel de bureau et d'entrepôt, car ils n'étaient pas en service au 31 mars 2022.

9. Immobilisations incorporelles	2022		2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciels	104 205 \$	97 147 \$	7 058 \$
Matériel multimédia – Programme de récupération alimentaire en supermarchés	36 544	33 081	4 947
Marque de commerce	3 821	3 428	393
	<u>144 570 \$</u>	<u>133 656 \$</u>	<u>10 914 \$</u>

10. Facilités de crédit

La Société dispose d'une marge de crédit de 250 000 \$ portant intérêt au taux de base (2,7 % au 31 mars 2022) majoré de 0,5 %, garantie par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'immeuble. La marge de crédit est inutilisée au 31 mars 2022.

11. Crédoeurs et charges à payer	2022	2021
Comptes fournisseurs et charges à payer	313 600 \$	561 263 \$
Dons à payer à la Fondation du Grand Montréal	248 880	-
Salaires et vacances à payer	262 949	302 852
Sommes à remettre à l'État	43 695	49 889
	<u>869 124 \$</u>	<u>914 004 \$</u>

Notes complémentaires

31 mars 2022

12. Apports reportés afférents à des projets spécifiques

Les apports reportés sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement des Paniers des Fêtes, du projet BAC Après la Cloche, de la réserve COVID-19, du projet Walmart – Lutte contre la faim et d'autres projets.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Fondation RBC – Paniers des Fêtes	BAC Après la Cloche	BAC COVID-19	Walmart – Lutte contre la faim	Autres projets	2022	2021
Solde au début	50 000 \$	- \$	- \$	- \$	15 000 \$	65 000 \$	318 163 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	-	12 230	50 000	92 939	-	155 169	129 555
Apports constatés à titre de produits	<u>(50 000)</u>	<u>(12 230)</u>	<u>(50 000)</u>	<u>(92 939)</u>	<u>(15 000)</u>	<u>(220 169)</u>	<u>(382 718)</u>
Solde à la fin	Néant \$	Néant \$	Néant \$	Néant \$	Néant \$	Néant \$	65 000 \$

Notes complémentaires

31 mars 2022

13. Dette à long terme subventionnée	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Emprunt du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités, taux de 4 %, échéant en octobre 2022, garanti par une hypothèque de premier rang de 410 774 \$ sur l'universalité des biens meubles et immeubles. Toutefois, le remboursement de cet emprunt est garanti par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) par le biais d'une subvention du même montant accordée dans le cadre des travaux de rénovation entrepris avec la collaboration de la CECD. Le capital sera complètement remboursé au cours du prochain exercice par le MAMOT. Les intérêts seront aussi assumés à 100 % par le MAMOT	48 694 \$	95 519 \$
Emprunt du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités, taux de 5,12 %, remboursé au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>64 885</u>
	48 694	160 404
Portion exigible de la dette à long terme subventionnée	<u>48 694</u>	<u>111 710</u>
	Néant \$	48 694 \$

14. Apports reportés afférents au support alimentaire des enfants

Les apports reportés représentent des fonds encaissés qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés aux parents et aux enfants de l'Île de Montréal vivant une situation de pauvreté. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	1 132 354 \$	1 014 244 \$
Revenus de placements affectés au projet	40 343	54 745
Variation de la juste valeur des placements réservés	6 516	63 365
Apports constatés à titre de produits	<u>(5 000)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>1 174 213 \$</u>	<u>1 132 354 \$</u>

Notes complémentaires

31 mars 2022

15. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et incorporelles

Les apports reportés représentent des fonds encaissés qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des dons reçus sous forme d'immobilisations corporelles et incorporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début	3 560 111 \$	3 270 712 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	442 081	508 000
Amortissement	<u>(319 142)</u>	<u>(218 601)</u>
Solde à la fin	<u>3 683 050 \$</u>	<u>3 560 111 \$</u>

Au cours de l'exercice, Moisson Montréal inc. a comptabilisé des apports de 442 081 \$, dont un montant de 244 905 \$ de la Fondation McKesson pour l'acquisition d'un nouveau camion ainsi qu'un montant de 117 000 \$ (468 000 \$ en 2021) pour la construction de nouveaux congélateurs et l'installation d'une unité de transformation alimentaire provenant du Fonds Moisson Montréal de la Fondation du Grand Montréal pour l'installation d'une unité de transformation alimentaire. La création de ce fonds avait été initiée et financé en janvier 2018 par la Société des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal dans le cadre de ses projets sociaux-économiques.

16. Affectations internes*Gestion d'immobilisations*

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Société a réservé un montant de 100 000 \$ pour la gestion d'immobilisations en prévision d'éventuels travaux nécessaires pour maintenir la bonne condition des immobilisations de la Société et un montant de 62 668 \$ (net de dons affectés) a été investi afin d'acquérir des immobilisations.

Investi en immobilisations

Le conseil d'administration a décidé de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles et de le présenter après déduction des apports reportés afférents aux immobilisations et de la portion non subventionnée des emprunts, s'il y a lieu.

17. Fonds de dotation et fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal*Fonds de dotation*

Au cours de l'exercice précédent, la Société a établi à la Fondation du Grand Montréal (FGM) un fonds de dotation dans le but de créer une source de financement permanente et autonome dont les actifs sont investis dans une perspective à long terme. Les sommes recueillies au cours de l'exercice pour le Fonds Moisson Montréal à la FGM proviennent de dons de fondations privées, de la Succession Jacques Bourgeois, de particuliers et d'entreprises.

Notes complémentaires

31 mars 2022

17. Fonds de dotation et fonds philanthropique à la Fondation du Grand Montréal (suite)*Fonds de dotation (suite)*

Les sommes recueillies par la FGM, qui totalisent 298 755 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (1 082 264 \$ en 2021) et dont 80 000 \$ proviennent d'un don à Moisson Montréal inc. de la Fondation J. Armand Bombardier, ont été placées dans le fonds d'investissement de la FGM (FIGM) conformément à la politique de placement de la FGM et seront gardées pendant une période minimale de dix ans depuis sa création en 2020. La FGM distribue annuellement des sommes provenant des revenus du fonds, conformément à sa politique de distribution. Les distributions ainsi reçues sont comptabilisées dans les produits de distributions à l'état des résultats de la Société au moment où la FGM les transfère à la Société. Les soldes du fonds au 31 mars 2022 étaient de 1 355 808 \$ (1 086 269 \$ en 2021).

Fonds philanthropique

Au cours de l'exercice, la Société a transféré 2 042 000 \$ (6 730 000 \$ en 2021) à la FGM dans un fonds philanthropique désigné à durée limitée. Ce transfert avec cession de propriété a été comptabilisé dans les charges à titre de dons à l'état des résultats. Le fonds est destiné à soutenir Moisson Montréal inc. dans la poursuite de sa mission. La FGM investit les sommes reçues dans le fonds d'investissement de la FGM (FIGM), conformément à sa politique de placement. Les sommes, la valeur marchande de l'actif ainsi que les revenus qu'elles généreront, seront retournés à la Société sur une période minimale de six ans depuis sa création en 2020. Les distributions ainsi reçues sont comptabilisées dans les produits de distributions à l'état des résultats de la Société au moment où la FGM les transfère à la Société. Le solde du fonds au 31 mars 2022 était de 8 671 075 \$ (6 752 413 \$ en 2021).

Politique de la FGM quant à la distribution des revenus pour le fonds de dotation et le fonds philanthropique

Le taux de distribution est fixé annuellement par le conseil d'administration de la FGM sur la recommandation du comité des placements à un minimum de 3,5 % de la valeur marchande moyenne de clôture du fonds durant les 12 trimestres prenant fin le 31 décembre de l'année précédente. Dans le cas des nouveaux fonds dont l'établissement date de moins de 12 trimestres, le montant total des distributions d'une année donnée est fixé au taux déterminé par le conseil d'administration de la FGM multiplié par la valeur marchande moyenne de clôture du fonds de tous les trimestres depuis son établissement jusqu'au 31 décembre de l'année précédente. Dans le cas du fonds philanthropique, la Société peut demander une distribution supérieure à celle établie par la FGM jusqu'à un maximum annuel équivalent à 17 % de la valeur marchande du fonds au 31 décembre de l'année précédente.

Au cours de l'exercice, la FGM a distribué à la Société 248 880 \$ (aucune en 2021). Ce montant sera réinvesti en totalité auprès de la FGM.

18. Instruments financiers*Risques et concentrations*

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la Société aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2022.

Notes complémentaires**31 mars 2022**

18. Instruments financiers (suite)*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés aux distributions à recevoir et aux autres sommes à recevoir.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Société est exposée à tous ces risques.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Au 31 mars 2022, la Société détient des fonds communs de placement en devises américaines totalisant 286 429 \$ (239 523 \$ en 2021). Conséquemment, elle est exposée au risque de change relié aux variations de cette monnaie.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable (encaisse à taux progressif et billets bancaires) qui assujettissent la Société à un risque de flux de trésorerie et ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe (certificats de placement garanti et dette à long terme) qui assujettissent la Société à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix de marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Société est principalement exposée à ce risque en regard de ses fonds communs de placement. La politique de placement circonscrit le risque de prix autre en limitant le maximum de titres à revenu variable et à revenu fixe pouvant être détenus. Le risque et la volatilité des rendements des placements sont atténués du fait que la répartition des placements se fait entre différents secteurs.

Passifs financiers garantis

La valeur comptable de tous les passifs financiers qui sont garantis totalise 48 694 \$ (160 404 \$ en 2021).

Notes complémentaires

31 mars 2022

19. Informations à fournir concernant le capital

La Société définit son capital comme étant le solde de l'actif net affecté et non affecté. La Société est soumise à une exigence externe en matière d'accumulation de capital de la part du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS C-S) dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). La Société a reçu au courant de l'exercice dans le cadre du PSOC 129 688 \$ (127 646 \$ en 2021). La Société doit limiter son excédent financier accumulé non affecté à un montant inférieur à 25 % de ses dépenses annuelles. En cas de défaut, le CIUSSS C-S pourrait diminuer la subvention annuelle voire révoquer son soutien financier. Au 31 mars 2022, la Société respecte cette exigence.

En matière de gestion du capital, la Société vise de façon générale à maintenir un capital suffisant lui permettant de garder un niveau de liquidité satisfaisant afin de répondre de façon régulière et continue à sa mission qui est la récupération et la distribution des denrées alimentaires aux familles les plus démunies de la région de Montréal.

Comme ses principales activités de levée de fonds sont saisonnières et se concentrent au mois de décembre de chaque année, la Société s'est fixé comme objectif de garder en termes de liquidité immédiate, l'équivalent d'environ six mois d'opérations. Cela assure un coussin financier adéquat et maintient une constance dans ses offres de service. Ainsi, la Société sera moins vulnérable face aux fluctuations à court et à moyen termes de ses sources de revenus, et pourra assurer le remplacement au moment opportun de ses équipements et installations.

L'encaisse excédentaire non nécessaire aux activités courantes sera confiée à des professionnels en gestion de portefeuilles afin d'obtenir un rendement appréciable avec un minimum de risque. La direction vérifie de façon périodique que les règles d'investissement établies sont respectées afin d'assurer la garantie du capital investi.

20. Flux de trésorerie

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<i>Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement</i>		
Débiteurs	(106 437) \$	410 772 \$
Frais payés d'avance	(14 590)	26 940
Créditeurs et charges à payer	74 646	216 231
Produits reçus d'avance	<u>(49 845)</u>	<u>(983)</u>
	<u>(96 226) \$</u>	<u>652 960 \$</u>

21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2022.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars

2022

2021

ANNEXE A – DONNÉES EN DENRÉES REDISTRIBUÉS

Stocks de denrées au début	3 645 658 \$	1 785 029 \$
Denrées reçues	100 566 996	122 167 469
Compost, recyclage, déchets et variations d'inventaire	<u>(4 079 535)</u>	<u>(2 677 301)</u>
	100 133 119	121 275 197
Stocks de denrées à la fin	<u>(1 484 352)</u>	<u>(3 645 658)</u>
	<u>98 648 767 \$</u>	<u>117 629 539 \$</u>

ANNEXE B – PRODUITS ET CHARGES PAR CENTRES D'ACTIVITÉ**Produits**

Dons

Fondation Marcelle et Jean Coutu (incluant un amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 8 310 \$ (11 872 \$ en 2021))	65 310 \$	134 872 \$
Fondation Chamandy	200 020	-
Fondation J. Armand Bombardier	160 000	-
Publipostage	929 944	330 309
Entreprises	1 123 392	2 190 201
Particuliers	904 700	2 281 194
Communautés religieuses	477 600	339 040
Autres fondations	332 502	840 671
Mensuels		
Particuliers	362 774	323 006
Syndicats et autres associations	42 597	84 332
En nature		
Entreprises	20 000	20 000
Particuliers	134 931	428 622
Dons planifiés	<u>244 042</u>	<u>186 451</u>
	4 997 812	7 158 698
Centraide du Grand Montréal	<u>420 171</u>	<u>415 758</u>
	<u>5 417 983 \$</u>	<u>7 574 456 \$</u>

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars

2022

2021

ANNEXE B – PRODUITS ET CHARGES PAR CENTRES D'ACTIVITÉ (suite)**Produits (suite)**

Activités de financement

La guignolée des médias	192 239 \$	433 314 \$
Grande récolte pour les enfants	14 530	42 392
Tournoi de golf	193 694	-
Banques alimentaires Canada (BAC)	700 872	1 317 210
Banques alimentaires du Québec (BAQ)	891 920	971 691
Campagne SAQXBAQ	428 216	847 249
Loto-Québec, Société des casinos du Québec et Casino de Montréal	87 555	306 761
Le Train des Fêtes CP	15 000	15 000
Autres activités	201 261	491 252
	<u>2 725 287 \$</u>	<u>4 424 869 \$</u>

Contributions

Gouvernement du Québec

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (note 19)	129 688 \$	127 646 \$
Emploi-Québec	7 800	13 350
Autres programmes provinciaux	9 738	528 589
Gouvernement du Canada		
Service Canada	-	25 000
Autres		
Programme municipal	205 300	217 000
	<u>352 526 \$</u>	<u>911 585 \$</u>

Charges (annexe C)

Activités de financement

La guignolée des médias	46 909 \$	- \$
Tournoi de golf	51 951	-
Autres activités	4 480	633
	<u>103 340 \$</u>	<u>633 \$</u>

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

ANNEXE C – VENTILATION DES CHARGES

La Société fait la répartition des charges en les portant directement aux comptes des activités auxquelles elles se rapportent.

	Entrepôt	Approvisionnement	Transport	Entretien du bâtiment	Liaison communautaire	Activités de financement	Développement des activités et des communications	Développement philanthropique	Direction générale et finances	Ressources humaines	Frais financiers	Total 2022	Total 2021
Salaires (déduction faite de subventions gouvernementales de 24 011 \$ en 2022 (28 955 \$ en 2021)) *	1 008 386 \$	137 345 \$	513 980 \$	143 841 \$	135 576 \$	- \$	450 016 \$	301 819 \$	665 751 \$	294 144 \$	- \$	3 650 858 \$	3 586 486 \$
Sous-contractants	34 659	-	53 146	-	-	-	-	200	-	7 097	-	95 102	116 332
Location d'équipement	76 600	-	29 150	4 894	-	-	-	-	-	-	-	110 644	324 366
Entretien et réparations	78 351	-	-	310 673	-	-	-	-	-	-	-	389 024	320 772
Transport externe	-	-	243 558	-	-	-	-	-	-	-	-	243 558	247 275
Achats de produits	-	270 636	-	-	-	-	-	-	-	-	-	270 636	229 569
Chauffage et électricité	-	-	-	221 742	-	-	-	-	-	-	-	221 742	180 641
Véhicules	-	-	154 021	-	-	-	-	-	-	-	-	154 021	178 351
Frais de rebuts	122 217	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	122 217	122 114
Fournitures d'entrepôt	84 973	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84 973	69 890
Consultants et frais informatiques	-	-	-	-	-	-	-	-	106 554	-	-	106 554	96 328
Honoraires professionnels	-	-	-	-	-	-	27 660	-	51 435	8 026	-	87 121	99 734
Frais de recrutement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35 816	-	35 816	12 254
Frais de banque et transactionnels	-	-	-	-	-	48 450	-	-	1 602	-	-	50 052	69 780
Taxes municipales	-	-	-	38 813	-	-	-	-	-	-	-	38 813	38 189
Assurances	-	-	9 153	27 879	-	-	-	-	-	-	-	37 032	34 157
Télécommunications	1 104	1 244	1 983	994	989	-	3 936	251	15 859	232	-	26 592	33 342
Frais de bureau	5 025	-	539	-	-	-	8 612	-	19 740	-	-	33 916	32 326
Promotion	-	-	-	-	-	-	36 411	-	-	723	-	37 134	29 119
Formation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 776	-	12 776	17 539
Frais d'organisation (annexe B)	-	-	-	-	-	103 340	-	14 943	-	-	-	118 283	8 595
Frais de déplacement et représentation	80	46	18	714	764	-	84	62	3 952	85	-	5 805	3 240
Charges diverses	8 622	1 783	214	-	1 324	-	13 400	4 740	19 738	9 744	-	59 565	54 147
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 117	8 117	3 895
Amortissement des immobilisations	226 594	-	100 001	157 789	-	-	-	-	16 438	169	-	500 991	402 526
	1 646 611 \$	411 054 \$	1 105 763 \$	907 339 \$	138 653 \$	151 790 \$	540 119 \$	322 015 \$	901 069 \$	368 812 \$	8 117 \$	6 501 342 \$	6 310 967 \$

* La clé de répartition des salaires entre les différentes activités est la proportion du temps consacré par les employés à chacune des activités.

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars	2022	2021
--------------------------	------	------

ANNEXE D – PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES

Intérêts et dividendes	68 092 \$	64 814 \$
Gain sur réalisation de placements	10 567	19 928
Variation de la juste valeur marchande des placements	(56 361)	78 996
Frais de gestion de placements	<u>(7 386)</u>	<u>(4 712)</u>
	14 912 \$	159 026 \$
